

Achat d'une voiture d'occasion et duplicata

Par Visiteur
Bonjour j'ai perdu ma facture d'achat du vehicule le vendeur a t'il le droit de refuser de faire un duplicata
Par Visiteur
Bonjour,
bonjour j'ai perdu ma facture d'achat du vehicule le vendeur a t'il le droit de refuser de faire un duplicata
A priori oui, le vendeur peut tout à fait refuser, du moins, aucun texte ne l'oblige à vous fournir une nouvelle facture. Les contrats sont établis en deux exemplaires justement pour que chacun ait son propre exemplaire, et la facture est établi une unique fois en vue d'attester la conclusion de la vente et le bon paiement.
Juridiquement donc, le vendeur n'a pas l'obligation de faire une deuxième facture même si je trouve cela très étonnan qu'il refuse. En principe, les vendeurs se montrent aimables et n'ont aucun intérêt à priori à refuser de délivrer ur deuxième exemplaire
Très cordialement.
Par Visiteur
Merci je pense qu'il sait quelle a un problème mécanique
encore merci
Par Visiteur
Cher monsieur,
Merci je pense qu'il sait quelle a un problème mécanique
Dans ce cas, vous savez la facture d'achat n'est pas obligatoire. Si vous cherchez à engager la responsabilité du vendeur pour vice caché par exemple, il vous suffit de prouver (témoignages par exemple, traces sur votre releve bancaire) que vous avez acheté la voiture chez ce concessionnaire en particulier
Très cordialement.
Par Visiteur
Encore merci

le turbo de cette voiture perd de l'huile ce qui veut dire qu'il vas bruler et le moteur ne repondra qu'au ralenti.

le bon de commande de cette mercedes e320

mentionne une garantie de 3 mois ou 5000 km pour le moteur la boite de vitesse et le pont arrière prix de la voiture 9500? coùt du turbo Plus de 2000? je pense que je vais être obligé de prendre un avocat et de reclamer des préjudices pour payer l'avocat

Avec mes remerciements C evrard

vous pourez peut être me fournir l'adresse d'un avocat j'habite près de sens et j'ai un cancer donc sans défense Cordialement

Par Visiteur

Cher monsieur,

le bon de commande de cette mercedes e320 mentionne une garantie de 3 mois ou 5000 km pour le moteur la boite de vitesse et le pont arrière prix de la voiture 9500? coùt du turbo Plus de 2000? je pense que je vais être obligé de prendre un avocat et de reclamer des préjudices pour payer l'avocat

Dans ce cas, cela devrait être parfaitement jouable devant un tribunal. Une action sur le fondement de la garantie des vices cachés sur le fondement des articles 1642 et suivants du Code civil est amplement envisageable.

Voici quelques adresses d'avocats compétents pour votre dossier: